



LETTRE DE MISSION POUR LES ACTEURS ET ANIMATEURS DE LA LITURGIE

Reprenant les propos de la Constitution *Sacrosanctum Concilium* sur la sainte liturgie, le Code de Droit Canonique indique : « L'Église remplit sa fonction de sanctification d'une manière particulière par la sainte liturgie qui, en vérité, est considérée comme l'exercice de la fonction sacerdotale de Jésus Christ ; la sanctification des hommes y est signifiée par des signes sensibles et réalisée selon le mode propre à chacun d'eux, et le culte public intégral de Dieu y est célébré par le Corps mystique de Jésus Christ, Tête et membres » (Can 834, 1). Et un peu plus loin : « Les actions liturgiques ne sont pas des actions privées, mais des célébrations de l'Église elle-même qui est "sacrement d'unité", c'est-à-dire peuple Saint, rassemblé et ordonné sous l'autorité des Évêques ; c'est pourquoi elles concernent le corps de l'Église tout entier, le manifestent et le réalisent ; mais elles atteignent chacun de ses membres de façon variée selon la diversité des ordres, des fonctions et de la participation effective » (Can 837, 1).

Ainsi, quelque soit le service exercé en son sein, que ce soit l'animation des chants, le soutien de la prière par le chant choral, l'accompagnement musical, l'expression de la prière du Peuple dans la prière universelle, la lecture de la Parole de Dieu, le fleurissement des églises ou par tout autre moyen, c'est toujours en vue de la prière commune, de la participation du plus grand nombre et au nom du Christ qu'est vécu le service de la liturgie.

Prénom NOM, après discernement avec l'EAP et la communauté chrétienne de Barbezieux – Baignes - Barret, je veux aujourd'hui vous confier la mission du souci de la liturgie dans notre paroisse, selon votre charisme propre.

- Vous êtes envoyés en mission pour aider la communauté toute entière rassemblée à entrer dans la prière et à participer « corps et âme » à la sanctification du temps et de la vie du monde.
- Vous aurez le souci de votre propre vie spirituelle en la nourrissant par la prière et les sacrements de l'Eglise. La méditation de la Parole de Dieu vous accompagnera en toute occasion pour remplir votre mission en restant à l'écoute du Seigneur et de son Eglise. Cette Parole de Dieu inspirera toute votre action.
- Vous êtes envoyés au nom de toute la communauté. Vous exercerez toujours votre charge en équipe, manifestant ainsi la communion de toute l'Eglise.
- Vous aurez le souci d'inviter celles et ceux qui ont moins l'habitude de la liturgie à prendre confiance et à s'impliquer progressivement au service de la liturgie.
- Par votre présence et votre service, vous témoignerez du salut offert en Jésus-Christ et de la joie de le célébrer.

Afin de toujours progresser dans l'exercice de cette mission, vous participerez aux temps de relecture et de formation qui vous seront proposés par la communauté paroissiale, en doyenné ou en diocèse.

Vous exercerez la charge de cette mission pour une durée de 3 ans renouvelables.

La liturgie peut devenir dans certaines circonstances un lieu de conflit, de division, d'incompréhension, au lieu d'être le lieu de la manifestation de la communion. Lorsque le cas se présentera, vous aurez à cœur de porter ces difficultés dans la prière et de partager avec vos frères et vos sœurs en Christ, pour ensemble se remettre à l'écoute de l'Esprit Saint. La joie de la résurrection renaîtra dans vos cœurs, la confiance s'installera de nouveau, les pardons échangés seront signes de la victoire de l'amour que nous voulons célébrer ensemble.

Fait à Barbezieux, le 2 octobre 2022

Le curé, P. Benoît Lecomte